

PRÉSENTATION PRÉBUDGÉTAIRE 2026 DE COLLÈGES ONTARIO

# L'ONTARIO PRÊT AU TRAVAIL : PROTÉGER LA PROVINCE EN MODERNISANT LE FINANCEMENT DES COLLÈGES



# Résumé

Les collèges de l'Ontario jouent un rôle central dans le plan « Protéger l'Ontario », puisqu'ils fournissent plus de la moitié des travailleurs dans les secteurs confrontés à une grave pénurie de main-d'œuvre. D'ici à 2035, la province aura besoin d'un million de nouveaux diplômés collégiaux dans les métiers spécialisés, les soins de santé, l'énergie, les mines et la fabrication de pointe.

Les collèges stimulent les économies locales, un seul campus rural de petite ou moyenne taille générant annuellement environ 500 millions de dollars, soutenant 5 000 emplois et diplômant quelque 1 000 apprenants chaque année.

Malgré un tel impact, le réseau collégial est confronté à de graves difficultés financières. Les subventions de fonctionnement sont inférieures de 7 200 dollars par étudiant à la moyenne nationale, tandis que les droits de scolarité par étudiant canadien sont inférieurs de 1 100 dollars. En raison des changements apportés à la politique fédérale, l'on s'attend à ce que les inscriptions d'étudiants étrangers chutent de 70 % à partir de 2023-2024, ce qui entraînera une perte de revenus internationaux pouvant atteindre 4,2 milliards de dollars d'ici à 2027-2028. Les collèges prévoient un déficit sectoriel pouvant atteindre 1,5 milliard de dollars d'ici à 2027-2028, en raison d'un déficit de financement structurel de plus de 5 200 dollars par étudiant.

Les collèges ont déjà réduit leurs coûts de 1,4 milliard de dollars, suspendu plus de 600 programmes et supprimé plus de 8 000 postes. Sans un soutien immédiat, les fermetures de programmes s'accéléreront, l'accès pour les étudiants canadiens diminuera et l'Ontario perdra la main-d'œuvre nécessaire à sa croissance économique.

Les collèges de l'Ontario demeurent efficaces et responsables, générant plus de 250 millions de dollars d'économies depuis 2020 par le biais de services partagés et à d'initiatives à l'échelle du réseau. Grâce à des investissements stratégiques, les collèges peuvent continuer à former des diplômés prêts à l'emploi, à soutenir les employeurs et à renforcer les communautés dans toutes les régions de la province. Un réseau collégial stable et bien financé est essentiel à la compétitivité économique et à la croissance à long terme de l'Ontario.

## Collèges de l'Ontario recommande quatre mesures :

- 1. Remédier au déicit structurel** en fournissant 1,1 milliard de dollars grâce à une augmentation des subventions de fonctionnement et à une mise à jour de la politique en matière de droits de scolarité visant à réduire l'écart de financement par étudiant.
- 2. Soutenir les programmes hautement prioritaires** grâce à un investissement de 200 millions de dollars afin d'augmenter le nombre de places dans les métiers, la technologie, les soins de santé et la fabrication de pointe, créant ainsi jusqu'à 20 000 nouvelles possibilités de formation.
- 3. Maintenir l'accès régional** grâce à un financement supplémentaire annuel de 200 millions de dollars pour les petits collèges et les campus ruraux, nordiques et francophones, indexé sur l'inflation.
- 4. Lancer une nouvelle ère d'innovation** grâce à un fonds de collaboration de 100 millions de dollars sur trois ans destiné à développer les services partagés, à renforcer la cybersécurité et à améliorer les systèmes à l'échelle du réseau.

# Introduction

Les collèges publics de l'Ontario jouent un rôle central dans le plan Protéger l'Ontario, en formant des travailleurs pour les secteurs confrontés à une grave pénurie de main-d'œuvre. D'ici à 2035, la province aura besoin d'un million de diplômés collégiaux dans les métiers spécialisés, les soins de santé, l'énergie, les mines et la fabrication de pointe. Les collèges fournissent plus de la moitié de la main-d'œuvre dans ces secteurs, soutenant ainsi l'économie et les communautés de l'Ontario. Un seul campus rural de petite ou moyenne taille contribue à hauteur d'environ 500 millions de dollars à l'économie locale, soutient plus de 5 000 emplois et produit 1 000 travailleurs diplômés chaque année.

Pourtant, malgré ce rôle, les collèges publics sont confrontés à des pressions financières croissantes. Un déficit prévu pouvant atteindre 1,5 milliard de dollars d'ici à 2027-2028, combiné au gel des droits de scolarité et à la baisse des inscriptions d'étudiants étrangers, menace leur stabilité. Les subventions de fonctionnement sont inférieures de 7 200 dollars par étudiant à la moyenne nationale, tandis que les droits de scolarité provenant des étudiants canadiens sont inférieurs de moins de 1 100 dollars par étudiant en raison des gels et des réductions opérées depuis 2019.

Les changements apportés à la politique fédérale dans le budget de 2025 soulignent la précarité du financement des collèges. La baisse des inscriptions d'étudiants étrangers pourrait coûter jusqu'à 4,2 milliards de dollars aux collèges de l'Ontario d'ici à 2027-2028. Les subventions provinciales ne couvrent plus le coût total des programmes des étudiants canadiens, laissant un déficit structurel supérieur à 5 200 dollars par étudiant, un écart susceptible de se creuser davantage si les politiques fédérales continuent de changer.

Les collèges ont agi de manière responsable et rigoureuse en réduisant leurs coûts de 1,4 milliard de dollars, en suspendant plus de 600 programmes et en supprimant plus de 8 000 postes au cours de la dernière année. De telles mesures, bien que significatives, ne peuvent assurer la viabilité à long terme. Sans action, les fermetures de programmes se poursuivront, les possibilités pour les étudiants canadiens diminueront et l'Ontario perdra une main-d'œuvre essentielle à la croissance économique.

Les collèges demeurent efficaces et responsables, économisant plus de 250 millions de dollars depuis 2020 grâce à des services partagés, des ressources éducatives libres et des systèmes centralisés.

## Recommandations pour soutenir les collèges de l'Ontario :

- 1. Remédier au déficit structurel** – Fournir 1,1 milliard de dollars sous forme de subventions de fonctionnement et d'ajustement des droits de scolarité collégiaux, afin de combler le déficit de financement par étudiant. Cela comprend 1 milliard de dollars en subventions supplémentaires et 110 millions de dollars en droits de scolarité révisés afin de maintenir l'accessibilité financière et l'aide financière.
- 2. Soutenir les programmes hautement prioritaires** – Investir 200 millions de dollars pour augmenter le nombre d'inscriptions aux programmes de perfectionnement et de recyclage dans les secteurs prioritaires tels que les métiers, la technologie, les soins de santé et la fabrication de pointe. Cet investissement permettrait de créer jusqu'à 20 000 places supplémentaires dans ces domaines hautement prioritaires.
- 3. Maintenir l'accès dans toutes les régions** – Engager annuellement 200 millions de dollars supplémentaires pour les collèges de petite taille, situés dans le nord, en milieu rural et francophones, indexés sur l'inflation, afin de refléter le coût réel du fonctionnement des campus et de la livraison des programmes.
- 4. Lancer une nouvelle ère d'innovation** – Créer un fonds de collaboration et d'innovation de 100 millions de dollars sur trois ans pour soutenir les services partagés, la cybersécurité, les finances, les systèmes de ressources humaines et d'autres partenariats à l'échelle du réseau.

Combinés, ces investissements de 1,5 milliard de dollars contribueront à stabiliser et à soutenir les collèges de l'Ontario dans leurs efforts pour répondre aux besoins du marché du travail et pour mettre en œuvre le Plan pour protéger l'Ontario.

# Les collèges forment la main-d'œuvre future de l'Ontario

Le plan « *Protéger l'Ontario* » de la province repose sur une main-d'œuvre qualifiée que les collèges de l'Ontario sont déjà en train de former. Le plan provincial se concentre sur les soins de santé, les métiers et la technologie, les infrastructures et la fabrication de pointe.

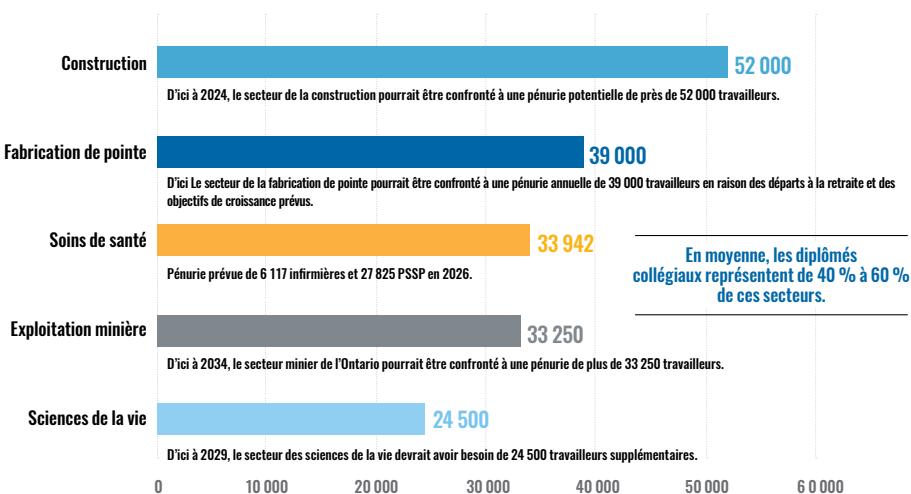
Les collèges fournissent les travailleurs qui construisent les maisons, le personnel des hôpitaux et les industries clés. Les programmes dans les domaines des métiers, de la technologie, aux soins de santé, à l'énergie, aux sciences de la vie et à la logistique produisent des diplômés qui peuvent entrer immédiatement sur le marché du travail.

Or, les pénuries de main-d'œuvre menacent de faire dérailler les plans de la province. Une étude récente menée par Stokes Economics pour le compte de Collèges Ontario a révélé que l'Ontario aura besoin de plus d'un million de diplômés collégiaux dans les métiers spécialisés, les soins de santé, l'énergie, les mines et la fabrication de pointe au cours des dix prochaines années.

Les collèges de l'Ontario jouent un rôle clé dans la formation de la main-d'œuvre nationale. Chaque année, ils produisent plus de 13 000 diplômés des métiers spécialisés et dispensent plus de 75 % de la formation en classe des programmes d'apprentissage. L'année dernière, près de 70 000 étudiants étaient inscrits à des programmes de métiers et de technologie aux collèges de l'Ontario.

Les soins de santé sont confrontés à des pressions similaires et les collèges contribuent à combler les lacunes. Le Bureau de la responsabilité financière prévoit que l'Ontario risque de faire face à une pénurie combinée de 33 000 infirmières et préposés aux services de soutien personnel d'ici à 2027. Parallèlement, les collèges développent leurs programmes de soins infirmiers et paramédicaux avec le soutien de la Subvention ontarienne *Apprendre et rester*, laquelle vise à encourager les étudiantes et étudiants à suivre une formation et à rester dans les communautés rurales et nordiques.

## Pénuries de main-d'œuvre prévues dans les secteurs clés du plan *Protéger l'Ontario*



Malgré ces contributions essentielles, les collèges de l'Ontario sont confrontés à de graves difficultés financières. Les subventions de fonctionnement sont inférieures de 7 200 dollars par étudiant à la moyenne nationale. Les droits de scolarité par étudiant canadien sont inférieurs de 1 100 dollars. La baisse des inscriptions d'étudiants étrangers est susceptible d'entraîner une perte de revenus de 4,2 milliards de dollars d'ici à 2027-2028. Les subventions provinciales ne couvrent plus le coût total des programmes, laissant un déficit de plus de 5 200 dollars par étudiant.

Les collèges ont réduit leurs coûts de 1,4 milliard de dollars, suspendu plus de 600 programmes et supprimé plus de 8 000 postes. En 2025 seulement, ces mesures d'économie entraîneront une baisse pouvant atteindre 6 000 diplômés dans les domaines de la construction, de la fabrication de pointe, des soins de santé, des sciences de la vie, des mines et de l'énergie.



# Les pressions financières menacent la viabilité

Les changements du gouvernement fédéral dans son budget de 2025 soulignent la fragilité du financement collégial. On ne peut plus compter sur les revenus des étudiants étrangers pour subventionner les programmes des candidats canadiens. Le financement des étudiants de l'Ontario est censé provenir du gouvernement provincial, mais le soutien a diminué de façon constante après ajustement pour tenir compte de l'inflation.

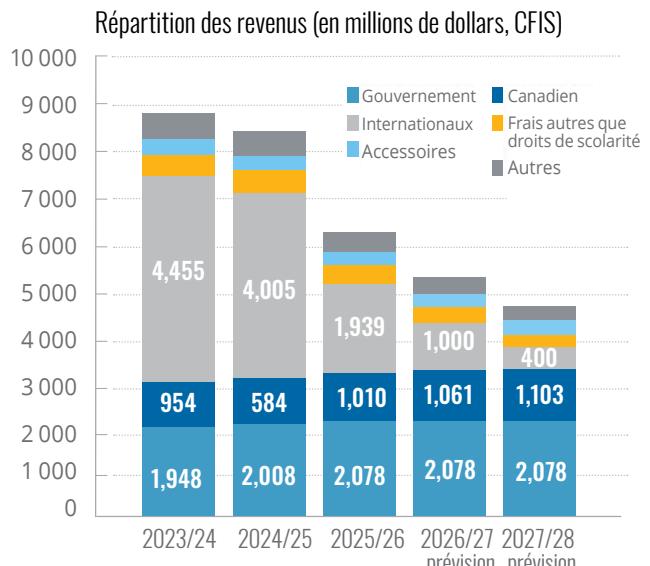
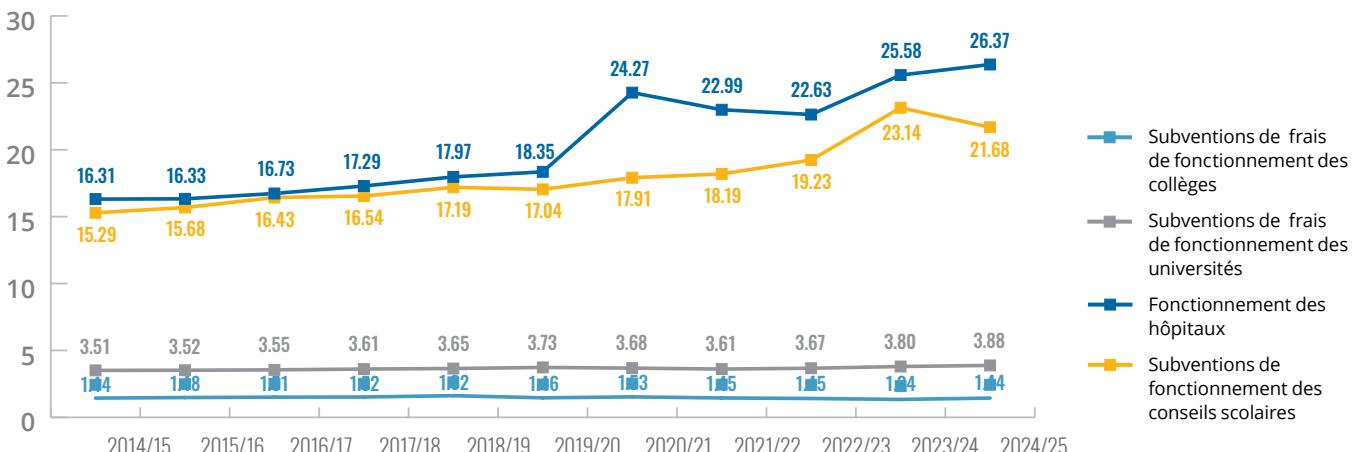
Les subventions de fonctionnement sont inférieures de 7 200 dollars par étudiant à la moyenne nationale. Entre 2018-2019 et 2024-2025, les paiements de transfert ont diminué de plus de 500 millions de dollars en termes réels en raison des ajustements liés à l'inflation. De plus, l'inflation mondiale ajoute annuellement quelque 600 dollars par étudiant et aux coûts de livraison des programmes, creuse ainsi davantage le déficit de financement.

Toujours engagés à l'accès à l'enseignement, les collèges consacrent les revenus provenant des droits de scolarité à l'aide financière et au soutien aux étudiants. Les collèges publics de l'Ontario sont parmi les plus accessibles au Canada, avec des droits de scolarité moyens de 2 700 dollars pour les programmes ne menant pas à un grade, les troisième plus bas à l'échelle nationale. Néanmoins, les droits de scolarité des étudiants canadiens restent inférieurs de 1 100 dollars à la moyenne nationale, limitant ainsi la capacité des collèges à développer leurs programmes ou à augmenter l'aide financière.

Alors que les inscriptions des étudiants canadiens augmentent légèrement – avec une hausse d'à peine moins de 10 % au cours des deux dernières années – la baisse des inscriptions d'étudiants étrangers ajoute une pression supplémentaire. Au cours des deux prochaines années, les inscriptions d'étudiants étrangers devraient diminuer de plus de 70 % par rapport à 2023-2024. Les collèges prévoient une baisse de leurs revenus susceptible d'atteindre 4,2 milliards de dollars d'ici à 2027-2028. Les déficits devraient dépasser les réductions de coûts et ne pourront être entièrement compensés par des mesures d'efficacité, dont beaucoup nécessitent des investissements initiaux.

Avec l'augmentation des dépenses – les salaires seuls devraient augmenter annuellement de 4,5 % – le réseau est confronté à un déficit structurel qui pourrait atteindre 1,5 milliard de dollars d'ici à 2027-2028, sans compter les immobilisations et les travaux d'entretien différés. Sans investissements supplémentaires du gouvernement, les collèges ne pourront maintenir leurs programmes, augmenter leur capacité d'accueil ou répondre aux besoins en main-d'œuvre de l'Ontario. Cela compromet l'accès des étudiants canadiens à la formation et menace l'approvisionnement en diplômés prêts à l'emploi dont ont besoin les industries locales et les nouveaux investissements.

Subventions de fonctionnement au titre des paiements de transfert, certains secteurs (en milliards de dollars, Comptes publics de l'Ontario)



## **Recommandation n°1: Remédier au déficit structurel en accordant 1,1 milliard de dollars sous forme de subventions de fonctionnement au financement de base et en ajustant les droits de scolarité collégiaux afin de combler l'écart de financement par étudiant.**

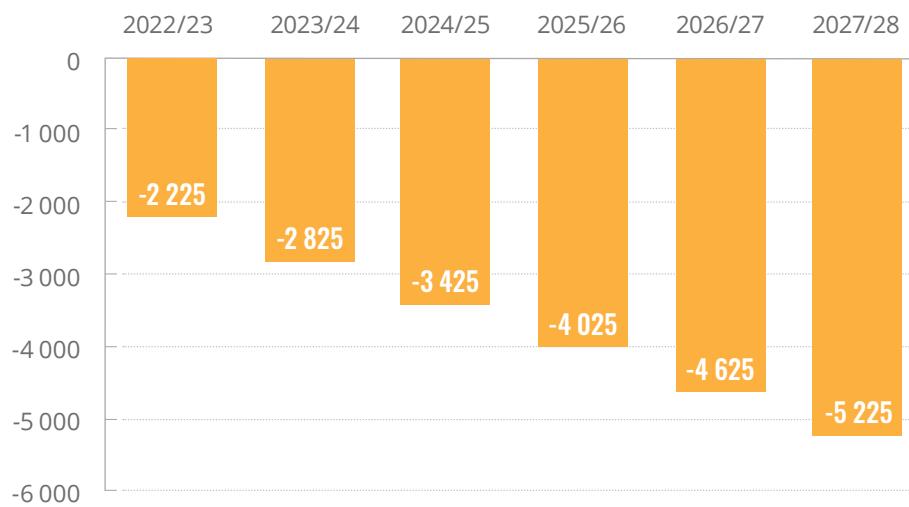
Les collèges sont confrontés à un déficit structurel croissant. Les subventions de fonctionnement et les droits de scolarité des étudiants canadiens sont insuffisants pour maintenir les programmes. Compte tenu de l'augmentation des coûts – y compris l'inflation – des négociations collectives et de la livraison des programmes, cela signifie que le déficit pourrait dépasser 5 200 dollars par étudiant d'ici à 2027-2028.

Collèges Ontario recommande de nouveaux investissements afin de combler cet écart :

- **L'augmentation des subventions de fonctionnement** pour le financement de base devrait inclure un financement supplémentaire de 1 milliard de dollars par le gouvernement, soit en moyenne 5 000 dollars par étudiant.
- **Le rajustements des droits** devrait rapporter 110 millions de dollars ou plus grâce à des droits de scolarité collégiaux révisés qui suivent le rythme de l'inflation, y compris un ratrappage unique de 500 dollars ou échelonné sur deux ans, suivi d'augmentations annuelles de 150 dollars afin de maintenir l'accessibilité financière et de soutenir l'aide financière.
- **Des ajustements liés à l'inflation** devraient également être inclus dans ces investissements, avec des augmentations de 150 millions de dollars par an pour tenir compte des conventions collectives, de l'impact des droits de douane et de l'inflation générale.

Une telle combinaison permettrait de combler le déficit de financement prévu de 5 200 dollars par étudiant, et de s'assurer que les collèges puissent continuer à offrir des programmes accessibles et de haute qualité. Cette recommandation s'aligne sur les propositions issues de la révision de la formule de financement et reflète les ajustements prévus dans le cadre des ententes de mandat stratégiques.

Écart dans le coût des programmes (en dollars par étudiant canadien, Étude sur le coût du programme de CO 2024)



## **Recommandation n°2: Soutenir les programmes hautement prioritaires en investissant 200 millions de dollars pour augmenter les inscriptions aux programmes de perfectionnement et de recyclage dans les secteurs prioritaires tels que les métiers, la technologie, les soins de santé et la fabrication de pointe.**

Les collèges de l'Ontario jouent un rôle central dans la formation de la main-d'œuvre nécessaire à la mise en œuvre du plan Protéger l'Ontario. Ils forment chaque année plus de 300 000 apprenants dans des programmes de soins de santé, de métiers spécialisés, de technologie, de fabrication de pointe, et plus encore.

Les programmes les plus essentiels à l'économie de l'Ontario sont également les plus coûteux. L'étude sur les coûts des programmes, réalisée en 2024 par Collèges Ontario, a révélé des écarts de financement par étudiant allant de 4 000 à 6 300 dollars dans des programmes tels que le génie électromécanique, la soudure et la menuiserie de rénovation. Certains programmes – en particulier dans les petites régions du nord et les zones rurales – coûtent plus de 20 000 dollars par étudiant et par an.

En plus de couvrir les coûts de fonctionnement des programmes hautement prioritaires et adaptés au marché du travail, ces programmes ont des besoins importants en équipements qui nécessiteront de nouveaux investissements pour fonctionner et moderniser les installations. Dans l'ensemble, à mesure que les collèges développent des programmes adaptés aux secteurs hautement prioritaires, des investissements en capital seront nécessaires.

Avec un financement provincial inférieur de 7 200 dollars par étudiant à la moyenne nationale et des droits de scolarité inférieurs de 1 100 dollars, les collèges ne peuvent ni développer ni maintenir ces programmes coûteux, en particulier compte tenu de la baisse des revenus provenant des étudiants étrangers. Sans investissements ciblés, davantage de programmes et de campus pourraient être suspendus ou fermés.

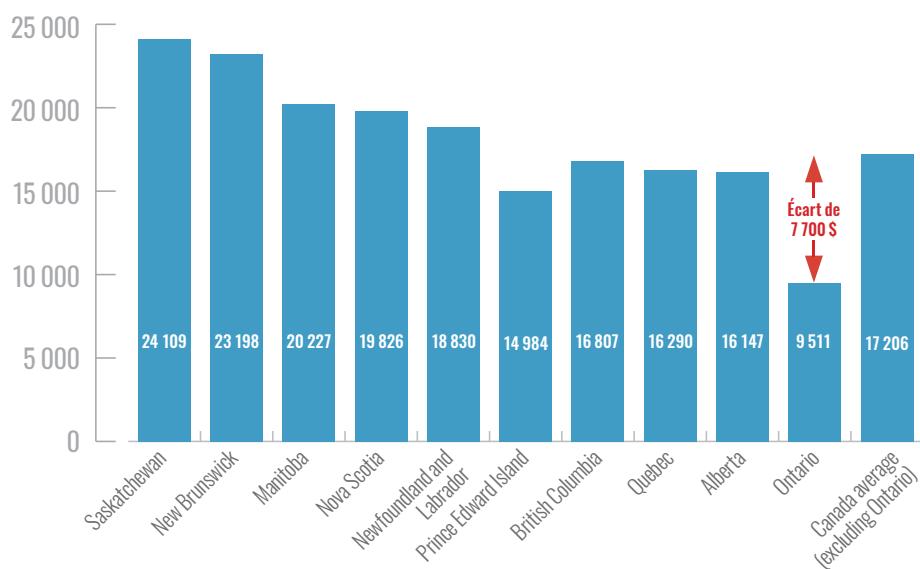
Afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'Ontario, Collèges Ontario recommande :

- **Un investissement ciblé sur la croissance** de 200 millions de dollars dans le financement de fonctionnement afin d'augmenter les inscriptions aux programmes hautement prioritaires qui soutiennent le perfectionnement et la reconversion professionnelle dans les secteurs alignés sur les priorités économiques de l'Ontario.

À 10 000 dollars par siège, dont 5 200 dollars pour combler le déficit structurel, cet investissement permettrait de créer jusqu'à 20 000 places supplémentaires.

Ces investissements n'incluent pas le financement en capital, lequel sera nécessaire pour combler le retard accumulé en matière d'entretien différé et soutenir les investissements stratégiques dans les programmes hautement prioritaires liés au marché du travail. Pour se développer, les collèges auront besoin à la fois de fonds de fonctionnement et de fonds d'investissement. Une croissance ciblée des inscriptions, associée à un financement stratégique en capital pour les programmes prioritaires, renforcera les programmes dont dépendent le plus l'économie et les communautés de l'Ontario.

Subventions de fonctionnement et droits de scolarité, par étudiant et par province  
(Stats Canada FINCOL 2022-2023)



**Recommandation n°3: Maintenir l'accès aux options de formation en engageant 200 millions de dollars supplémentaires en faveur des petits collèges ruraux, nordiques et francophones afin de couvrir l'intégralité des coûts liés au fonctionnement de ces campus et à la prestation de programmes et de services.**

Les collèges de l'Ontario sont au service des apprenants et des employeurs de toutes les régions, y compris les communautés où le faible nombre d'inscriptions et les coûts d'exploitation élevés rendent les programmes plus difficiles à maintenir. Les petits collèges situés dans le nord et les zones rurales font partie du Réseau économique régional de main-d'œuvre et d'innovation de l'Ontario (OREWIN), lequel élabore des solutions locales pour maintenir la compétitivité de l'Ontario. Bon nombre de ces collèges sont les seuls prestataires de formation dans leurs communautés. Ils préparent les travailleurs à l'évolution des besoins en main-d'œuvre, soutiennent les industries stratégiques et stimulent la croissance économique.

Le ministère devrait continuer à soutenir ces collèges grâce à la subvention pour les petites collectivités, les collectivités nordiques et les collectivités rurales. Le financement devrait être simplifié, étendu à tous les collèges ayant des campus dans des petites collectivités, des collectivités nordiques ou des collectivités rurales, et indexé sur l'inflation. Sur les 10 millions de dollars supplémentaires accordés par le gouvernement en 2024 et 2025, les collèges n'ont reçu que 3,3 millions de dollars. Un financement permanent et accru est nécessaire pour maintenir un accès stable aux programmes de formation professionnelle, de technologie et de sciences appliquées.

Les collèges francophones jouent également un rôle essentiel au service des apprenants et des employeurs de l'Ontario. Le ministère devrait moderniser et augmenter les subventions accordées aux collèges de l'Ontario et introduire un mécanisme d'indexation sur l'inflation afin de refléter la hausse des coûts. Le financement actuel n'ayant pas été mis à jour depuis des années, ces collèges sont sous-financés et incapables de répondre à la demande croissante.

Afin d'assurer un accès équitable à la formation à la grandeur de la province, Collèges Ontario recommande ce qui suit :

- **Augmenter les subventions aux petits établissements, aux établissements du Nord et des régions rurales, ainsi que les investissements dans les collèges francophones :** 200 millions de dollars supplémentaires par an pour les collèges ayant des campus de petite taille, situés dans le nord, en milieu rural et/ou francophones, indexés sur l'inflation, à titre d'investissement de base permanent, ainsi qu'un modèle de financement révisé et indexé sur l'inflation reflétant les réalités opérationnelles et soutenant la croissance.

Un investissement soutenu dans les campus ruraux et nordiques et les collèges francophones renforcera la main-d'œuvre de l'Ontario et permettra d'assurer que chaque région bénéficie de la croissance économique.

## **Recommandation n°4: Lancer une nouvelle ère d'innovation en consacrant 100 millions de dollars sur trois ans à un fonds dédié à la collaboration et à l'innovation.**

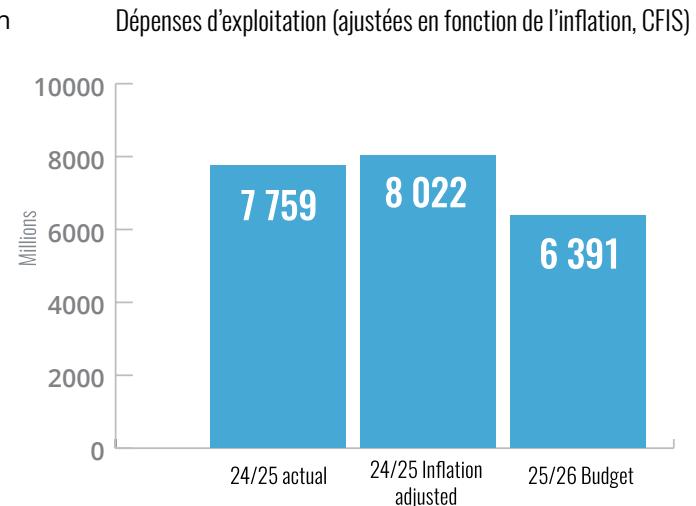
Les collèges ont réduit leurs coûts grâce à une restructuration du personnel, à la suspension de programmes, à des réductions de services et à la fermeture de campus. Les dépenses sont passées de 7,8 milliards de dollars en 2024-2025 à 6,4 milliards de dollars en 2025-2026. En temps normal, les coûts augmentent chaque année en raison de l'inflation et des conventions collectives, de sorte que de nouvelles réductions risquent de compromettre la qualité des programmes et la capacité à répondre aux besoins du marché de travail au sein des communautés.

Les collèges ont fait preuve d'une grande responsabilité financière, réalisant 1,4 milliard de dollars d'économies et supprimant plus de 8 000 postes. Les mesures de responsabilisation existantes comprennent la directive exécutoire sur la gouvernance et la responsabilité, les procédures opérationnelles relatives au plan d'affaires et au rapport annuel, le cadre de santé financière, les ententes de mandat stratégiques, les indicateurs de rendement et directives couvrant les activités entrepreneuriales, le financement des programmes, les activités à temps partiel et les droits de scolarité et frais accessoires.

En leur qualité de chefs de file en matière de responsabilité, les collèges peuvent et veulent en faire davantage pour améliorer leur efficacité, tout en collaborant avec le gouvernement afin de réduire les tracasseries administratives et les obligations de déclaration. Les collèges ont utilisé les examens provinciaux de l'efficacité pour trouver des économies et identifier d'autres possibilités de rationalisation des opérations. Bon nombre de ces gains ne peuvent être réalisés qu'avec un nouveau financement permettant de soutenir la collaboration continue à l'échelle du secteur. Le financement permettrait de soutenir l'efficacité collaborative, notamment grâce à des programmes et contenus, des services aux étudiants, des efforts de cybersécurité, et des systèmes financiers et de RH partagés. De telles initiatives conjointes nécessiteront probablement le soutien du ministère pour avoir un impact à long terme. Afin d'améliorer encore l'efficacité, Collèges Ontario recommande :

- **Lancer une nouvelle ère d'innovation grâce à un fonds de collaboration et d'innovation :** 100 millions de dollars sur trois ans destinés à encourager et à soutenir les investissements dans des accords ou des partenariats sectoriels pour les services, la cybersécurité, les systèmes financiers et de RH partagés et d'autres projets identifiés dans les examens d'efficacité collaborative.

Ces initiatives nécessiteront un financement initial afin de générer des économies à long terme, tout en soutenant la mission des collèges, soit d'offrir l'accès à l'éducation, de livrer des programmes de haute qualité et de préparer les gens au marché du travail.



# Conclusion

Les collèges de l'Ontario sont essentiels à la croissance économique, au développement de la main-d'œuvre et à la vigueur des communautés de la province. Avec des investissements appropriés, les collèges peuvent doter les gens des compétences nécessaires pour dynamiser tous les secteurs de l'économie, des soins de santé et du logement à la fabrication de pointe et à l'énergie propre.

Les collèges appliquent les pratiques LEAN dans l'ensemble du réseau grâce à des collaborations existantes et à un objectif d'amélioration continue. Grâce aux services partagés, aux ressources éducatives ouvertes et à un système centralisé de bibliothèques, les collèges ont permis des économies de plus de 250 millions de dollars depuis 2020. Les nombreux cadres réglementaires et structures de rapport continuent de soutenir une surveillance provinciale forte, et les collèges sont fiers de leurs normes élevées en matière de livraison et de conformité.

Toutefois, les défis sont réels. Les déficits structurels et les pressions financières menacent la capacité de formation à un moment où l'Ontario a besoin de plus de travailleurs qualifiés. Des mesures immédiates visant à stabiliser le fonctionnement des collèges, à développer les programmes à très forte demande et à soutenir les campus dans les petites communautés rurales, nordiques et francophones permettront de s'assurer qu'aucune région ou aucun secteur ne soit laissé pour compte.

Investir dans les collèges est l'un des moyens les plus efficaces de développer et de protéger l'économie de l'Ontario. Chaque dollar investi génère des rendements importants grâce à la création d'emplois, au renouveau des communautés et à une main-d'œuvre prête à répondre aux besoins les plus urgents de la province.

Grâce à un partenariat durable et à un financement stratégique, les collèges de l'Ontario continueront d'offrir une formation pratique et novatrice qui change des vies, soutient les familles et renforce les communautés. Un réseau collégial fort et stable signifie un Ontario plus fort, capable de rivaliser à l'échelle mondiale, de croître de manière durable et de créer des opportunités pour chaque région.